

Carrefour de
la Haute
Auvergne



WWW.MURAT.FR
04 71 20 03 80



MAISON
DE LA FAUNE

Mystères & merveilles du règne animal



Sentier
de Giou

Sentier aménagé jeune public et malvoyants

Rejoignez-nous
et randonnez
l'esprit libre



Pour mieux connaître la fédération, les adresses des associations de votre département, pour tout savoir sur l'actualité de la randonnée, pour adhérer ou découvrir la collection des topo-guides.

Tout sur
www.ffrandonnee.fr

FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

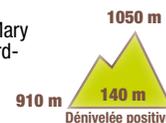


Le Chemin de Bonnevie

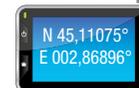
Ville de Murat,
au cœur des monts du Cantal

SITUATION

Murat, à proximité du Lioran, du Puy Mary et du Plomb du Cantal, à 25 km au nord-ouest de Saint-Flour par la D 926



GPS Point de départ



2 H

3,8 KM

PARKING

centre-ville de Murat

En empruntant le Chemin de Bonnevie, vous découvrirez les charmantes ruelles de Murat et pourrez apprécier la vue panoramique sur les toits de la cité. Du haut du rocher de Bonnevie, au pied de la statue de Notre-Dame de la Haute-Auvergne, ce belvédère insolite vous offre un large point de vue sur les monts du Cantal.



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- ruelles de la cité murataise
- orgues du rocher de Bonnevie
- statue Notre-Dame de la Haute-Auvergne
- au sommet, point de vue à 360°



Vue sur le rocher de Bonnevie

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr



RFN2-2 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de randonnée pédestre © FFRandonnée 2012.
Entretien du sentier : Commune de Murat. Rédaction des textes : Commune de Murat et Comité départemental de la randonnée pédestre du Cantal.

© Commune de Murat

Code de balisage **FFRandonnée**

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

BALISAGE

- silhouette statue sur fond bleu

DIFFICULTÉS !

- aucune

**À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION**

- circuit de découverte du vieux Murat • mémorial des déportés de Murat • Maison de la Faune
- Chalargues : Maison de la Pinatelle • lac du Pêcher • Laveissière : Maison du Buronnier
- Coltines : Musée de l'Agriculture

**Office du tourisme le plus proche**

- Maison du tourisme et du Parc des Volcans d'Auvergne, place de l'Hôtel de Ville, 04 71 20 09 47, www.officedetourismepaysdemurat.com

**Comité du Cantal,**

- 130, avenue du Général-Leclerc, 15000 Aurillac, <http://cdrp15.voila.net>

**Hébergement**

Pensez à réserver !

Camping municipal Le Stalapos**

- 04 71 20 01 83, 15300 Murat, www.camping-murat.com
- Autres hébergements : liste disponible à l'Office de tourisme du pays de Murat
- Commune de Murat**, www.murat.fr

Signalétique
du Sentier
de Bonnevie

> Le départ se situe en face de l'hôtel de ville, place du Balat, devant le panneau « Chemins de randonnée de la ville ».

- 1** Se diriger en face dans les escaliers qui conduisent à la Maison de la Faune. Prendre à gauche la rue Porte de la Garde. Sur la petite placette, poursuivre tout droit.
- 2** Sur la place Gandilhon Gens d'Armes, tourner à droite et longer la collégiale Notre-Dame-des-Oliviers. Monter les marches à partir de la place Marchande jusqu'à la rue Porte Saint-Esprit ; l'emprunter à gauche. Au carrefour avec la rue Marchadial, poursuivre tout droit dans la rue de Lavergne et atteindre l'angle de la rue d'Armagnac (demeure historique du XVI^e siècle)
- 3** Continuer à droite toujours dans la rue de Lavergne jusqu'au débouché sur la rue de Bonnevie. Traverser le carrefour, continuer tout droit et s'engager dans le chemin ; il atteint la D 3, longe cette dernière sur la gauche, puis passe un petit col.
- 4** S'engager dans le chemin qui part à gauche en montant en direction de la statue de la Vierge (chemin de croix). Au niveau de la station XII, profiter du point de vue aménagé en contre-bas (vue sur la cité de Murat). Atteindre le pied de la statue de Notre-Dame de la Haute-Auvergne (vue à 360° sur les monts du Cantal et les environs de Murat). Reprendre le même chemin jusqu'à la D 3, puis jusqu'au carrefour de la rue de Bonnevie.
- 5** Suivre celle-ci à droite jusqu'au n° 25 (vue sur les toits de Murat).
- 6** Descendre à gauche les escaliers ; en bas, tourner à gauche dans la rue Henri-Joannon. Au niveau du n° 14, descendre à droite la rue Vialleboudou.
- 7** Traverser la rue Saint-Michel et s'engager à droite de la fontaine dans une ruelle qui descend et emprunte un passage couvert le long des maisons (observer la voûte du passage, en colonnes de basalte). Après le passage couvert, continuer de descendre les escaliers, passer à gauche du Centre Léon-Boyer et rejoindre l'avenue Hector-Peschaud ; tourner à gauche, puis à droite sur la place du Balat.

INCONTOURNABLE**LES TROIS NECKS**

Alignés sur une même faille, les rochers de Bonnevie, Bredons et Chastel sont des témoignages de l'activité volcanique qui a marqué ce territoire il y a 3,6 millions d'années (au même moment se produisaient les grands épanchements de lave basaltiques des planèzes). En remontant par une fissure d'alimentation, le magma a constitué de véritables lacs de lave. Ceux-ci se sont solidifiés et ont été dégagés de leurs cratères par l'érosion, formant ainsi les buttes rocheuses appelées « necks ». En se refroidissant, lentement, la lave basaltique s'est rétractée en prismes, ou colonnes, créant les spectaculaires « orgues basaltiques ».



Les orgues du rocher de Bonnevie

Ces trois rochers appartiennent aux basaltes supracantaliens qui constituent les derniers événements éruptifs du Cantal. S'ils sont alignés, c'est qu'ils sont apparus sur la même faille, qui compte un quatrième volcan, tout à fait similaire, dans son prolongement nord, avec le rocher de Laqueuille (près de Dienne). Il est rare d'avoir un alignement aussi marqué que celui-ci.